

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 25 JUN 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 37

Nb. de représentés : 3

Nb. d'absents : 13

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à 17h09, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Madame SIGISMEAU Béatrice, 2^{ème} Adjointe.

AFFAIRE N° 33/1548 :

Ravine des Cabris - Convention de mise à disposition d'un bien par la Commune de Saint-Pierre au Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Réunion pour l'installation d'un poste de transformation HTA/BT type PSSB

ETAIENT PRESENTS :

MM. SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Madame AHO NIENNE Sandrine), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame GUIEN Marie Claire).

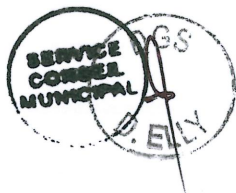
ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphano, TIONOHOUE Sabrina, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, RAYMOND Edmée, BELLON Stéphen, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BOYER Marie Pascaline, BASSE Pascal.

La Présidente de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

La Présidente de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 28 juin 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 juin 2024.



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-33-1548-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Affaire n°33/1548 : Ravine des Cabris - Convention de mise à disposition d'un bien par la Commune de Saint-Pierre au Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Réunion pour l'installation d'un poste de transformation HTA/BT type PSSB.

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire informe l'Assemblée que le Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Réunion (SIDELEC) (maître d'ouvrage de distribution d'électricité) doit procéder à l'implantation d'un poste de transformation HTA/BT type PSSB sur le secteur de la Ravine des Cabris et à cet effet, a sollicité la la passation d'une convention de mise à disposition d'une emprise communale sur le bien cadastré section HX n°1363 partie située Chemin Recherchant, pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique HTA/BT Type PSSB.

SIDELEC est compétent depuis le 01/01/2012 pour la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité en zone rurale. A ce titre, la Commune a signé avec le SIDELEC le 22/12/2011 une convention cadre n°63/2011 « définissant les modalités de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs au service public de l'électricité sur la Commune de Saint-Pierre ».

Sur proposition de la Présidente de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

• **DE CONSENTIR** une convention de mise à disposition au profit de du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Réunion – adresse du siège social est au 10 rue Transversal Bel Air 97441 Sainte Suzanne représenté par son président Monsieur Maurice GIRONCEL dont les principaux termes sont les suivants :

- **Désignation du bien**

- . **Cadastré** : section HX n°1363 partie
- . **Superficie** : emprise de 17 m² environ
- . **Adresse** : Chemin Recherchant (97432)
- . **PLU Approuvé** : Zone U3

- **Durée** : pendant toute la période de l'exploitation des ouvrages par SIDELEC

- **Destination** : installation d'un poste de transformation HTA/BT type PSSB préfabriqué, qui fera partie intégrante du réseau de distribution publique d'énergie électrique.

Les autres clauses sont relatées dans la convention de mise à disposition ci-annexée.

• **DE FIXER** la redevance : Néant – pas de valorisation financière pendant la durée de la concession.

• **DE L'AUTORISER à SIGNER** tous documents et actes liés à cette affaire et notamment la convention de mise à disposition y afférente.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE


Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-33-1548-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024